

CONDITIONS DE L'ACTION « Dailies TOTAL1™ ou PRECISION1™ ou TOTAL30™ »

Définitions

Dans les présentes conditions de l'action, les termes utilisés ci-après sont définis comme suit :

*** ACTION :**

Recevez un cashback d'une valeur de 20 € à l'achat d'un des packs suivants :

- 2x boîtes de 30 ou 2x boîtes de 90 lentilles journalières DAILIES TOTAL1™ (sphériques)
- 2x boîtes de 30 ou 2x boîtes de 90 lentilles journalières DAILIES TOTAL1™ (toriques)
- 2x boîtes de 30 ou 2x boîtes de 90 lentilles journalières DAILIES TOTAL1™ (multifocal)
- 2x boîtes de 30 ou 2x boîtes de 90 lentilles journalières PRECISION1™ (sphériques)
- 2x boîtes de 30 ou 2x boîtes de 90 lentilles journalières PRECISION1™ (toriques)
- 2x boîtes de 3 ou 2x boîtes de 6 lentilles mensuelles TOTAL30™ (sphériques)
- 2x boîtes de 3 ou 2x boîtes de 6 lentilles mensuelles TOTAL30™ (toriques)
- 2x boîtes de 3 ou 2x boîtes de 6 lentilles mensuelles TOTAL30™ (multifocal)

*** FOURNISSEUR : Alcon NV Stationsstraat 55, 2800 Mechelen, Belgique**

*** PARTICIPANT :** la personne physique qui participe à l'action

*** DONNÉES :** données à caractère personnel du participant que l'organisateur obtient dans le cadre de l'action.

Généralités

1. En participant à l'action, le participant accepte les présentes conditions générales de l'action.
2. ALCON NV/BV se réserve le droit de mettre un terme à l'action ou d'en modifier les règles, conditions, dispositions ou informations à sa discrétion et sans notification préalable, sans pouvoir être tenue de quelque manière que ce soit à verser des dédommagements aux participants. Toute modification ou adaptation des conditions de l'action et tout arrêt ou modification de l'action seront communiqués par ALCON sur le site de l'action. Les conditions de l'action ne seront jamais modifiées au détriment des participants pendant la durée de l'action.
3. ALCON se réserve le droit d'exclure de la participation les courriers qui lui sembleraient frauduleux ou illégitimes. De plus, ALCON peut suspendre ou annuler une participation en cas de constatation d'un comportement suspect. Par « comportement suspect », nous entendons (énumération non limitative) : une tentative de détournement du présent règlement, une multiplication de comptes, un rythme de remboursements inhabituel, la mise en place d'un système de réponses automatisé, etc.

Participation

4. La participation à l'action est valable pour l'achat d'un des packs suivants entre le 16/09/2024 et le 31/12/2025:

- 2x boîtes de 30 ou 2x boîtes de 90 lentilles journalières DAILIES TOTAL1™ (sphériques)
- 2x boîtes de 30 ou 2x boîtes de 90 lentilles journalières DAILIES TOTAL1™ (toriques)
- 2x boîtes de 30 ou 2x boîtes de 90 lentilles journalières DAILIES TOTAL1™ (multifocal)
- 2x boîtes de 30 ou 2x boîtes de 90 lentilles journalières PRECISION1™ (sphériques)
- 2x boîtes de 30 ou 2x boîtes de 90 lentilles journalières PRECISION1™ (toriques)
- 2x boîtes de 3 ou 2x boîtes de 6 lentilles mensuelles TOTAL30™ (sphériques)
- 2x boîtes de 3 ou 2x boîtes de 6 lentilles mensuelles TOTAL30™ (toriques)
- 2x boîtes de 3 ou 2x boîtes de 6 lentilles mensuelles TOTAL30™ (multifocal)

La participation à cette action n'est pas cumulable avec d'autres actions. La date d'achat est prouvée au moyen du ticket de caisse (cf. ci-après).

Seuls les versions et emballages indiqués peuvent participer à l'action.

5. L'action est accessible gratuitement, à l'exception des frais normaux éventuels de communication.

6. Les collaborateurs d'ALCON et les autres personnes directement impliquées dans l'organisation de l'action ainsi que les membres de leur famille vivant sous le même toit ne peuvent pas prétendre à un prix.

7. Offre limitée à un seul remboursement par compte bancaire et par adresse postale belge, luxembourgeoise ou hollandaise, pour un achat effectué entre le 16/09/2024 et le 31/12/2025 inclus. Le remboursement sera effectué sur votre compte bancaire belge, luxembourgeois ou hollandais entre 4 et 6 semaines après votre demande.

8. Sera acceptée comme preuve d'achat valable : toute preuve d'achat indiquant clairement 1) la date de l'achat, 2) l'heure de l'achat, 3) le lieu de l'achat (distributeur + adresse), 4) les produits achetés. La preuve d'achat doit donc mentionner clairement :

- 2x boîtes de 30 ou 2x boîtes de 90 lentilles journalières DAILIES TOTAL1™ (sphériques)
- 2x boîtes de 30 ou 2x boîtes de 90 lentilles journalières DAILIES TOTAL1™ (toriques)
- 2x boîtes de 30 ou 2x boîtes de 90 lentilles journalières DAILIES TOTAL1™ (multifocal)
- 2x boîtes de 30 ou 2x boîtes de 90 lentilles journalières PRECISION1™ (sphériques)
- 2x boîtes de 30 ou 2x boîtes de 90 lentilles journalières PRECISION1™ (toriques)
- 2x boîtes de 3 ou 2x boîtes de 6 lentilles mensuelles TOTAL30™ (sphériques)
- 2x boîtes de 3 ou 2x boîtes de 6 lentilles mensuelles TOTAL30™ (toriques)
- 2x boîtes de 3 ou 2x boîtes de 6 lentilles mensuelles TOTAL30™ (multifocal)

Les preuves d'achat séparées pour des conditionnements individuels ne seront pas acceptées.

9. La participation à cette action est réservée aux personnes majeures (18 ans ou plus).

Action

10. L'action se déroule du 16/09/2025 au 31/12/2025.

Les demandes de remboursement doivent nous parvenir au plus tard le 31/01/2026. Toutefois, aucune demande de remboursement dont l'achat a été effectué après le 31/12/2025 ne sera prise en compte.

11. Pour participer à cette action, les participants doivent être en possession d'un coupon relatif à cette action. Ils recevront ce coupon dans le point de vente participant. Le code QR figurant sur le coupon donne accès au site de l'action. Le participant y saisit au moins les données requises pour la participation à l'action. Ces données sont les suivantes : 1) nom et prénom, 2) adresse e-mail, 3) confirmation de la participation à l'action, 4) le numéro de compte pour que le cashback puisse être remboursé. Le participant charge une photo (scan) de la preuve d'achat. Les données transmises sont ensuite contrôlées par le partenaire de l'action (HighCo Data). Si les conditions de l'action sont remplies, le participant reçoit un cashback d'une valeur de 20 €, remboursée sur son compte mentionné sur le mini- site.

12. L'action se déroule dans tous les opticiens participants en Belgique au Grand-Duché de Luxembourg et aux Pays-Bas.

13. Les participants qui auront complété correctement et validé le formulaire de l'action avant le 31/01/2026 ainsi qu'acheté leurs produits avant le 31/12/2025 recevront un cashback de 20 €.

Vie privée

14. Les participants s'engagent à fournir des données à caractère personnel correctes pour la bonne tenue de l'Action. Si le participant ne fournit pas les données demandées, il ne pourra pas y participer. Ces données sont traitées sur la base du consentement du participant.

15. En tant que responsable de traitement, la Société Organisatrice se conformera au Règlement Général sur la Protection des

Données (« RGPD ») et à toute autre loi belge applicable. Les données à caractère personnel des participants ne seront utilisées que dans le cadre de la présente Action intitulée « Dailies TOTAL1™ ou PRECISION1™ ou TOTAL30™ – Remboursement de 20€ sous conditions. Les données collectées ne seront par ailleurs pas transmises à des tiers et seront conservées pour assurer la mise en oeuvre de l'Action

16. Les participants ont un droit d'accès et de rectification de leurs données à caractère personnel. Les participants ont également le droit de demander la limitation du traitement de leurs données à caractère personnel (sous certaines conditions prévues dans le RGPD) et de demander de recevoir les données à caractère personnel qu'ils ont fournies dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine et de les transmettre à un autre responsable de traitement (« droit à la portabilité des données »). Les participants ont également le droit de s'opposer à l'utilisation de leurs données, notamment à des fins commerciales ou de marketing. Les participants ont enfin le droit de retirer leur consentement à tout moment, sans que cela n'affecte la légalité du traitement effectué sur la base du consentement avant qu'il ait été retiré.

Le participant peut exercer ses droits en adressant une demande écrite au processeur du traitement du fichier à l'adresse suivante : THERE NV, Interleuvenlaan 62, 3001 HEVERLEE

Pour toute plainte concernant le traitement de leurs données à caractère personnel, les participants peuvent s'adresser à l'Autorité de Protection des Données (www.autoriteprotectiondonnees.be), rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles.

Responsabilité

17. ALCON et les sociétés qui y sont liées ne pourront pas être tenues responsables des dommages découlant de l'accès aux, de l'utilisation des et de la confiance aux informations reprises sur le site de l'action ou tout site s'y rapportant, à moins que ces dommages ne soient dus à une faute grave ou intentionnelle d'ALCON.

18. ALCON ne pourra pas être tenue responsable, que ce soit au regard de la loi ou d'une convention, des éventuels dommages indirects de l'action. ALCON décline toute responsabilité en matière d'accidents, de retard de livraison, de dommages ou de frais supplémentaires de quelque nature que ce soit, découlant de l'action, d'une promotion ou de l'octroi ou de la réception du prix. ALCON ne pourra pas être tenue responsable des dommages découlant d'erreurs sur les documents imprimés. Les documents seront donc sous réserve de modifications et fautes de frappe et d'impression. ALCON ne pourra pas davantage être tenue responsable d'un quelconque manquement technique et/ou retard dans la réception des documents.

Dispositions finales

19. Tous les droits de copyright et autres droits de propriété intellectuelle dans tout texte, illustration et autre document sur le site de l'action sont la propriété d'ALCON. Rien du contenu de cette action et/ou publication ne peut être reproduit ou publié sans l'autorisation explicite d'ALCON.

20. Le droit applicable à la présente promotion sera le droit belge. Les éventuels litiges découlant des conditions de l'action ou de l'action seront soumis au juge compétent à Bruxelles.

21. Pour tout complément d'information, une éventuelle réclamation concernant l'action ou des questions sur le traitement des données personnelles, veuillez prendre contact avec le service consommateurs de HighCo Data : par mail : infoligne@promolife.be.

Le service consommateurs traitera directement vos questions et réclamations ou les transmettra, si nécessaire, au département d'ALCON compétent. Selon la nature de votre question/plainte une réponse vous sera donnée par téléphone ou par écrit (ou par e-mail).